

CHARTRE DES PARENTS DU FVH

Les parents représentent le club, ses valeurs et son image.

Aussi chaque parent s'engage à :

- Sensibiliser leurs enfants au respect de la charte des licenciés du club.
- Fournir les documents nécessaires et obligatoires à l'établissement des licences afin leurs enfants puissent participer aux compétitions (certificat médical, bulletin d'adhésion, photos, cotisation).
- Envoyer leurs enfants à chaque match et à chaque entraînement, vérifier la présence effective de l'entraîneur. Dialoguer avec l'entraîneur à la fin des entraînements ou des matches.
- Prévenir l'entraîneur le plus tôt possible en cas d'absence.
- Respecter les arbitres, les entraîneurs et les adversaires.
- Ne pas contester les décisions de l'entraîneur.
- Participer et faire participer leurs enfants à la vie et aux manifestations du club (table de marque, arbitrage, lotos, buvette, etc.).
- Accompagner leurs enfants aux matches et participer au transport des équipes plusieurs fois dans l'année.

Le Président du Fensch Vallée Handball,
Thierry Henry